

BULLETIN COMMUNAL
DE
MONTJAVOULT

—

9

LE 17 FEVRIER 1981

I - V I E M U N I C I P A L E

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES :

26 SEPTEMBRE- 31 OCTOBRE- 10 DECEMBRE 1980- 16 JANVIER 1981

1°)- TRAVAUX CONCERNANT L'EGLISE

Ainsi que nous l'indiquions dans le précédent Bulletin, il reste à entreprendre, pour assurer une parfaite sécurité, une tranche de travaux concernant les façades Nord et Ouest du clocher.

Le Conseil Municipal envisage deux étapes de travaux, l'une en 1981, l'autre en 1983. Chaque tranche s'élèverait à environ 350.000 Frs, dont la charge serait ainsi répartie :

50 % pour l'Etat (175.000 Frs)
sur le reste :) 45 % pour le Département (78.750 Frs)
(55 % pour la Commune (96.250 Frs)

Monsieur le Maire a demandé que la part, à supporter par le Département, soit au moins égale à celle supportée par la Commune.

Souhaitons que la Commune obtienne une aide exceptionnelle des Pouvoirs Publics.

Ces travaux présentent un certain caractère d'urgence.

2°)- LOCATION DU LOGEMENT SITUE AU DESSUS DE LA POSTE

Le précédent locataire ayant donné congè, un bail a été accordé à un nouveau locataire, pour une durée de 3 ans à compter du 15 Novembre 1980. Il est renouvelable par tacite reconduction. Le loyer mensuel a été fixé à 500 Frs; il est indexé sur le coût de la construction.

3°)- ASSURANCES COMMUNCALES

Le Conseil a examiné l'étude comparative faite par Monsieur LEGER, Maire Adjoint, après consultation de plusieurs Sociétés d'Assurances mises en concurrence sur les mêmes bases.

Les propositions de deux organismes consultés comportaient quelques avantages, par rapport aux conditions actuelles de la Société qui assure la Commune, sur le plan de l'importance **des primes ou de la couverture des risques**; mais, l'une n'avait pas de représentant dans la Région; elle fut donc écartée; quant à l'autre, les avantages qu'elle présentait furent garantis pas la Société actuelle, qui s'engagea par écrit à les incorporer dans ses conditions d'assurance. De nouveaux engagements, plus intéressants, ont donc été ainsi obtenus, par la Commune, de notre Assureur actuel.

.../...

4°)- PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

Une réunion groupant, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet, des représentants de l'Administration préfectorale et le Conseil Municipal, s'est tenue le 10 Décembre 1980 à la mairie. Le projet de POS n'a soulevé aucune objection de la part des Services préfectoraux saisis du dossier depuis plusieurs mois; les Services de la "Jeunesse et des Sports" ont proposé qu'un centre sportif soit créé à Montjavoult. Le Conseil Municipal de Montjavoult doit se prononcer prochainement sur ce projet de POS; il n'a pu le faire avant la fin de l'année 1980 comme il l'espérait.

5°)- PROJET DE CREATION D'UNE TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE.

La Commune de Montjavoult doit faire face à des dépenses d'équipement assez lourdes, chaque fois que des constructions s'édifient. Citons : les dépenses de canalisations d'eau dans tous les cas, et, éventuellement, des dépenses de voirie nouvelle ou d'électrification (dépenses dénommées, en fait, "dépenses d'infrastructure").

Actuellement, la Commune ne reçoit, en regard de ces nouvelles charges qu'elle doit supporter, aucune ressource directe. Elle **perçoit** seulement, pour le compte du Syndicat des Eaux, une participation (de 3.000 Frs) de la part des constructeurs. Les Autorités préfectorales ont émis, d'ailleurs, quelques critiques sur les modalités de détermination de cette contribution.

La Commune pourrait-elle, en sus de cette redevance (qui ne figure pas en recette dans son budget d'équipement) avoir recours à la "Taxe locale d'équipement" pour couvrir, les charges d'équipement engendrées par les constructions de nouvelles habitations ? La "Taxe locale d'équipement" (obligatoire dans les Communes de plus de 10.000 habitants) est facultative dans les autres Communes; elle est créée sur décision du Conseil Municipal, qui peut en fixer le taux entre 1 % et 3 % de la valeur de l'immeuble construit; celle-ci est déterminée d'après une valeur au M² de surface de plancher, variable selon la catégorie de l'immeuble; elle est payable par les Constructeurs.

Après avoir entendu, au cours de deux réunions successives du Conseil, un exposé de Monsieur le Sous-Préfet et de Monsieur LEGER sur la question, le Conseil a décidé d'ajourner l'étude du projet, dans l'attente de nouvelles précisions de l'administration.

6°)- INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A VALECOURT

Cette installation serait réalisée prochainement par l'E.D.F. de façon à améliorer sensiblement la distribution d'électricité dans notre Commune.

Le Syndicat d'électrification émettrait un emprunt inter-communal (sur 20 ans) dont la charge annuelle pour Montjavoult atteindrait 836 Frs.

7°)- PROJET DE CONSTRUCTION PAR LA COMMUNE, SUR UN TERRAIN COMMUNAL, D'UN PETIT IMMEUBLE SUSCEPTIBLE D'ETRE AFFECTE A UNE EPICERIE-BUVETTE

Messieurs LEGER et CHERUZEL ont déposé un projet dans ce sens; la construction susceptible d'être réalisée, et qui serait très modeste, serait implantée sur le jardin de la Poste (356 M2). Consulté, le Service de l'Architecture de la Préfecture n'émet pas d'objection, le Conseil Municipal, avant de se prononcer, a décidé de demander à un architecte de procéder à une estimation du coût de cette réalisation. Eventuellement, les habitants de Montjavoult seront consultés, par voie de référendum, sur ce projet.

8°)- COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 1979

Budget de fonctionnement :

	PREVU	REALISE
Dépenses	422.278 Frs	427.631 Frs
Recettes	422.278 Frs	437.099 Frs
Excédent de Recettes		9.468 Frs

Budget d'investissement :

Dépenses	180.650 Frs	169.604 Frs
Recettes	180.650 Frs	180.650 Frs
Excédent de Recettes		<u>11.046 Frs</u>
Excédent Total des Recettes en 1979		20.514 Frs

9°)- BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR 1980

La majoration nette prévue pour les dépenses de fonctionnement (estimées à 414.240 Frs pour 1980) a été évaluée à : 13.068 Frs.

La majoration nette prévue pour les dépenses d'investissement (estimées à 164.049 Frs pour 1980) a été évaluée à : 54.903 Frs.

10°)- PARTICIPATION DES PARENTS AUX FRAIS DE CANTINE SCOLAIRE

Cette participation a été fixée par le Conseil Municipal à 6,60 Frs par repas à dater du 1er Septembre 1980. Le prix de revient du repas est évidemment supérieur à cette somme.

II - ECHOS DE LA VIE LOCALE

1 - MARIAGES

Le 8 Novembre 1980, mariage de Marie-Christine MAHE avec Alain WARCHOL, Conseiller Municipal de Parnes. Beaucoup de monde assistait au buffet offert après la cérémonie religieuse. Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux aux jeunes époux

.../...

2- NAISSANCES

Le 10 Juillet 1980

-Naissance de Frédérique PYPE, fille de Monsieur Alain PYPE, Contremaitre à Montjavoult et de Madame A. PYPE, Professeur à Gisors.

Le 27 Octobre 1980

-Naissance de Thomas RIVOALLAN, troisième enfant de nos sympathiques instituteurs.

Tous nos compliments.

3- AUTRE EVENEMENT HEUREUX

Notre doyenne, Madame GIGAROFF, nous a donné un bel exemple de "redressement" de santé. Elle a supporté très vaillamment quelques semaines d'hospitalisation.

4- DECES

- Le 20 Novembre, la doyenne de notre village, Madame HAMON, nous quittait dans sa 94 ème année. Nul, à Montjavoult, n'oubliera la personnalité de cette femme, exemple de courage et de fermeté de caractère; tous ceux qui l'ont connue appréciaient ses qualités d'intelligence et d'accueil. Nous adressons nos condoléances à son fils et à toute sa famille.

- Le 12 Décembre, c'est notre doyen, Monsieur CLOAREC, qui disparaissait subitement, dans sa 89 ème année. Tous, à Montjavoult, regretteront le départ de cet homme dont la compétence professionnelle et le dévouement étaient partout reconnus. Nous adressons nos condoléances à Madame CLOAREC et à sa famille.

Nous avons appris, avec regret aussi, le décès le 6 Novembre de Monsieur POMMERET à Valécourt.

A Valécourt encore, Nous avons perdu Monsieur DIDIER, personnalité bien connue des anciens du hameau.

5- REUNIONS

a) FETE DU 14 JUILLET 1980

Le défilé traditionnel n'a pu avoir lieu, car il pleuvait sans arrêt! Mais Monsieur le Curé avait brillamment éclairé l'église en cette circonstance.

b) FETE DU VILLAGE:7 SEPTEMBRE 1980

C'est par beau temps, en revanche, que fût célébré, le 1er Dimanche de Septembre, suivant l'usage, la fête du village. L'Association "Sports et Loisirs" et le Club du "3 ème âge" de Montjavoult ont rivalisé d'ingéniosité pour faire, de cette fête, une réunion animée, où les distractions, jeux et loteries se succédèrent dans une atmosphère d'excellente humeur.

c) DEJEUNER DES ANCIENS LE 26 OCTOBRE 1980

"Anciens" et "plus jeunes" étaient nombreux autour de la table servie au Château de Trie-la-Ville, au banquet organisé par le "Club du 3ème Age". On regrettait l'absence de quelques vedettes comme Madame GIGAROFF, mais nous entendîmes quelques autres vedettes, et notamment la voix puissante et chaude de notre ami Monsieur FERRER !

d) FETE DU 11 NOVEMBRE 1980

L'Association des "Anciens Combattants" de Montjavoult a su donner un éclat particulier à cette émouvante célébration. Devant des représentants du Conseil Municipal et de l'Association des "Anciens Combattants", dont Monsieur FER était le porte-drapeau, Monsieur VILLENEUVE, Président de l'Association, rappela les souvenirs d'un noble passé, et notamment celui du sursaut de la jeunesse française, le 11 Novembre 1940, dans Paris occupé par une armée étrangère. Après l'appel des morts, eût lieu la traditionnelle cérémonie au cimetière, où des fleurs furent déposées, par les enfants de notre école, sur les tombes de ceux qui sont tombés pour la défense du pays et de la liberté. Un vin d'honneur fut ensuite offert à la Mairie. La veille, une messe avait eu lieu à la mémoire des victimes des guerres.

e) FETE DES ENFANTS DE L'ECOLE LE 19 DECEMBRE 1980

Nos enfants ont bien mérité les beaux cadeaux que leur offre chaque année la Commune de Montjavoult pour la Fête de Noël. Ils ont excellé dans leurs récitations et leurs chants, dont certains en polyphonie ce qui atteste leurs dons musicaux et témoigne de la qualité de la formation artistique, dont ils sont l'objet de la part de Monsieur et Madame RIVOALLAN et de Mademoiselle HOUGUENAGUE, qui assurait la suppléance de Madame RIVOALLAN, en congé de maternité.

f) GOUTER DES ANCIENS LE 21 DECEMBRE 1980

Près de deux mois après avoir déjeuné et festoyé ensemble, les "Anciens" de Montjavoult se sont retrouvés à goûter, peu avant Noël.

Réunion traditionnelle amicale, où furent remis les "colis de Noël" préparés par le "Club du 3ème Age" à tous les "Cheveux Blancs".

Excellent goûter.

Nous eumes la joie de retrouver Madame GIGAROFF dans son répertoire.

